

Réf: Dossier N° 035836

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « SAMKO TAXI »

Siège social Abidjan, Cocody, Angré, 8ème Tranche, Lot 30/31,  
Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/08/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 03/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SAMKO TAXI »

Objet :

- Location de véhicules
- Transfert d'argent national et international
- Mise en services de taxis
- Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (2000.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Angré, 8ème Tranche, Lot 30/31, Ilot 01

Dirigeant(s) : M AUHOU SAMUEL WILFRIED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05047 du 08/09/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°24867/GTCA/RC/2021 du 08/09/2021

